



CONSEIL TTE (Énergie) **Bruxelles, 19 décembre 2023**

Présidente: **Teresa Ribera Rodríguez**, troisième vice-présidente du gouvernement et ministre de la transition écologique et du défi démographique de l'Espagne

Représentante de la Commission européenne: **Kadri Simson**, commissaire européenne chargée de l'énergie

Début de la session: 10:00

* * *

Le Conseil recherchera un accord politique sur des propositions visant à prolonger la période d'application de trois règlements d'urgence du Conseil, au titre de l'article 122 du TFUE et adoptés en décembre 2022, afin de renforcer la **solidarité** entre les États membres, d'accélérer le déploiement des **énergies renouvelables** et de **protéger les citoyens de l'UE** contre des **prix excessivement élevés de l'énergie**.

Les mesures d'urgence ont été adoptées l'année dernière **à la suite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine** afin de renforcer la **solidarité** entre les États membres, d'accélérer le déploiement des **énergies renouvelables** et de **protéger les citoyens de l'UE** contre des **prix excessivement élevés de l'énergie**.

Sous le point "divers", la présidence communiquera aux ministres des informations sur des propositions législatives en cours d'examen. Plus précisément, la présidence communiquera aux ministres des informations sur la proposition visant à améliorer **l'organisation du marché de l'électricité de l'UE** et le **train de mesures sur la décarbonation des marchés de l'hydrogène et du gaz**.

La Commission communiquera aux ministres des informations sur les développements récents en ce qui concerne les relations extérieures dans le secteur de l'énergie, sur la **préparation à l'hiver 2023/2024**, sur son évaluation des projets de **plans nationaux actualisés en matière d'énergie et de climat** et sur l'urgence que revêt la mise en œuvre **de la directive sur les énergies renouvelables et de la directive relative à l'efficacité énergétique**.

La Lituanie informera les ministres des préoccupations persistantes concernant **la sûreté nucléaire et la transparence au début de l'exploitation commerciale du deuxième réacteur de la centrale nucléaire biélorusse**.

Enfin, la Belgique présentera le programme de travail de sa future présidence.

* * *

Conférence de presse: À confirmer, avec **Teresa Ribera Rodríguez**, troisième vice-présidente du gouvernement et ministre de la transition écologique et du défi démographique de l'Espagne, et **Kadri Simson**, commissaire européenne chargée de l'énergie.

[Page consacrée à la session du Conseil "Énergie"](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG4\) et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Renforcer la solidarité

Les ministres s'efforceront de parvenir à un accord politique sur une proposition visant à prolonger la période d'application d'un règlement d'urgence du Conseil, au titre de l'article 122 du TFUE, adopté en décembre 2022.

Le règlement (UE) 2022/2576 du Conseil renforçant la solidarité grâce à une meilleure coordination des achats de gaz, à des prix de référence fiables et à des échanges transfrontières de gaz comporte des mesures d'urgence temporaires visant à **faire baisser les prix élevés de l'énergie et à améliorer la sécurité de l'approvisionnement en gaz**. Il est applicable à partir du 30 décembre 2022 pour une période d'un an.

Les ministres de l'énergie de l'UE chercheront à dégager un accord politique visant à proroger le règlement d'une année supplémentaire, jusqu'au **31 décembre 2024**.

[Règlement du Conseil renforçant la solidarité grâce à une meilleure coordination des achats de gaz, à des prix de référence fiables et à des échanges transfrontières de gaz](#)

Accélérer le déploiement des énergies renouvelables

Le règlement (UE) 2022/2577 établissant un cadre en vue d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables vise à faire face à la crise énergétique, à réduire la dépendance de l'UE à l'égard des combustibles fossiles russes et à faire avancer la réalisation des objectifs climatiques de l'UE en accélérant la procédure d'octroi de permis et le déploiement de projets dans le domaine des énergies renouvelables. Il est applicable à partir du 30 décembre 2022 pour une période de 18 mois.

Les ministres chercheront à dégager un accord politique visant à prolonger la période d'application de certaines dispositions modifiées du règlement jusqu'au 30 juin 2025. Contrairement aux deux autres règlements d'urgence, les modifications iraient donc au-delà de la simple prolongation de la période d'application du règlement.

[Règlement du Conseil établissant un cadre en vue d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables](#)

Protéger les citoyens de l'UE et l'économie contre des prix excessivement élevés

Le règlement (UE) 2022/2578 établissant un mécanisme de correction du marché visant à protéger les citoyens de l'Union et l'économie contre des prix excessivement élevés établit un système de mesures temporaires visant à **prévenir des pics de prix excessivement élevés du gaz** dans l'UE, qui ne reflètent pas les prix sur le marché mondial. Il est applicable à partir du 1^{er} février 2023 pour une période d'un an.

Les ministres chercheront à dégager un accord politique visant à prolonger la période d'application du règlement d'une année supplémentaire, jusqu'au **31 janvier 2025**.

[Règlement du Conseil renforçant la solidarité grâce à une meilleure coordination des achats de gaz, à des prix de référence fiables et à des échanges transfrontières de gaz](#)

Divers

Plus précisément, la présidence communiquera aux ministres des informations sur des propositions législatives en cours d'examen, notamment la proposition visant à améliorer **l'organisation du marché de l'électricité de l'UE** et le **train de mesures sur la décarbonation des marchés de l'hydrogène et du gaz**.

La Commission informera les ministres des développements récents en ce qui concerne les **relations extérieures dans le secteur de l'énergie**.

Par ailleurs, la Commission présentera aux ministres des informations actualisées sur la **préparation à l'hiver**.

Elle leur fournira également des informations sur son évaluation des projets de **plans nationaux actualisés en matière d'énergie et de climat**.

En outre, la Commission communiquera aux ministres des informations sur l'urgence de mettre en œuvre **la directive sur les énergies renouvelables et la directive relative à l'efficacité énergétique**.

La Lituanie informera les ministres des préoccupations persistantes concernant **la sûreté nucléaire et la transparence au début de l'exploitation commerciale du deuxième réacteur de la centrale nucléaire biélorusse**.

Enfin, la Belgique présentera le **programme de travail de sa future présidence**.

[Orientation générale sur une proposition visant à améliorer l'organisation du marché de l'électricité de l'Union](#)

[Orientation générale relative à la directive concernant des règles communes pour les marchés intérieurs des gaz naturel et renouvelable et de l'hydrogène](#)

[Orientation générale relative au règlement sur les marchés intérieurs des gaz naturel et renouvelable et de l'hydrogène](#)

[Directive sur les énergies renouvelables](#)

[Directive relative à l'efficacité énergétique](#)